



Royan, le 14 juin 2019

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Judi 20 juin 2019
à 18 h 00
Salle du Conseil**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2019.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Compte de Gestion 2018 - Budget principal.
 2. Compte administratif 2018 - Budget principal.
 3. Affectation du Résultat 2018 - Budget principal.
 4. Budget supplémentaire 2019.
 5. Aliénation des parcelles situées rue Léonard de Vinci, rue François 1er et rue de la Renaissance à Royan, à la Coopérative Vendéenne du Logement - Lots n°1 et n°2 pour la réalisation d'un ensemble immobilier.
 6. Aliénation des parcelles situées rue Léonard de Vinci, rue François 1er et rue de la Renaissance à Royan, à Habitat 17 - Lots n°3 et n°4 pour la réalisation d'un ensemble immobilier.
 7. Projet d'acquisition de locaux en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement) du programme immobilier d'Habitat 17, situé rue Léonard de Vinci, rue François 1er et rue de la Renaissance à Royan.
 8. Désaffectation d'une partie des bâtiments de l'Institut de Formation de Royan abritant le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) : approbation de l'état descriptif de division en volumes.
 9. Déclassement d'une partie des bâtiments de l'Institut de Formation de Royan abritant le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) : approbation de l'état descriptif de division en volumes.
 10. Délégation de service public - rapport annuel du délégataire Casino de Royan exercice 2017-2018.

11. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association " Equilibre " pour l'année 2019.
12. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association " Amicale du Personnel communal de la Ville de Royan " pour l'année 2019.
13. Attributions de subventions à diverses associations.
14. Arrêt du Règlement Local de Publicité (RLP) - Bilan de la concertation.
15. Maison des associations : extension des locaux, création d'un espace de bureaux et d'une salle de réunions - Dépôt d'un permis de construire.
16. Redevances d'occupation du domaine public pour le réseau gaz.
17. Aliénation de la parcelle cadastrée BE n° 867, située rue de la Pléiade à Royan, au profit de Madame Evelyne DUHAMEL.
18. Garantie de la Ville de Royan, pour le remboursement d'un prêt réalisé par la SA HLM DOMOFRANCE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Acquisition en VEFA de 15 logements en PLUS et de 7 logements en PLAI, allée des mattes du Gua à Royan (Correction d'une erreur matérielle).

. Questions diverses

Le Maire,

Patrick MARENGO

